



NOTE D'ANALYSE POLITIQUE

ACCAPAREMENT DES TERRES EN AFRIQUE, NOUVELLES FORMES DE COLONISATION OU « BUSINESS AS USUAL »

par Serigne Sarr

srgnsarr075@gmail.com

Serigne Sarr est titulaire d'une licence de sociologie à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et d'une licence de géographie. Il possède, en outre, un certificat d'aptitude professionnelle en hydraulique rurale. Il est chargé de l'évaluation environnementale au cabinet 28 CORE de Dakar. Militant altermondialiste, il produit également des recherches sur l'eau et ses enjeux politiques, économiques et sociaux. Il est président d'ATTAC Sénégal et de l'association pour la défense de l'eau et de l'assainissement.

LES MOTS-CLEFS

droit foncier, accaparement des terres, destruction de l'emploi, paysannerie, bail emphytéotique, politique agricole

INTRODUCTION

Cette note porte sur l'accaparement des terres en Afrique. Toutefois, la problématique du droit¹ foncier demeure au cœur de nombreux conflits sur le continent. La question de savoir à qui appartient la terre reste sans réponse satisfaisante dans bien des pays. La terre est traditionnellement une propriété collective et il n'y a souvent pas ou peu de titres fonciers qui valident les droits d'usage devant la loi. Ce flou facilite les phénomènes d'expropriation, les États africains rencontrent d'énormes difficultés à écrire un droit foncier qui reconnaisse le droit de ceux qui travaillent la terre. Ce flou juridique génère des querelles de propriété et des problèmes d'expropriation comme l'illustre l'ouest ivoirien. Dans certains pays, en vertu de lois qui donnent toutes les terres à l'État, les barons locaux se sont approprié de vastes lopins en vue de faire de la spéculation foncière. Enfin, il convient de distinguer les opérations d'achats de terres en vue d'une grosse opération d'agro business avec des petites unités de production de denrées locales et répond aussi aux besoins du marché local. Le regroupement des terres cause des débats mais il est aussi souvent un gage d'accroissement de la productivité dont les pays ont besoin pour faire face à leurs problèmes de dépendances vis-à-vis du marché mondial des denrées agricoles et de l'accroissement de la population. Le développement suivant portera spécifiquement sur le phénomène d'accaparement des terres par des acteurs extérieurs.

L'ACCAPAREMENT DE TERRE UN PHÉNOMÈNE COMPLEXE, MENAÇANT L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE.

Depuis 2008, la synergie entre la crise alimentaire et la crise financière a déclenché un nouvel accaparement des terres au niveau mondial. D'un côté, des gouvernements préoccupés par l'insécurité alimentaire qui recourent à des importations pour nourrir leurs populations s'emparent de vastes territoires agricoles à l'étranger pour assurer leur propre production offshore. De l'autre, des sociétés agro-alimentaires et

1. Lors de la Conférence autour des conflits fonciers en Afrique, Etienne Leroy professeur Emérite à la Sorbonne avait soutenu que la juridicisation du foncier en Afrique mardi 1^{er} avril 2014, à partir de 17h45, au centre Malher à Paris pour la conférence [ThinkingAfrica](#).

des investisseurs privés, affamés de profits dans un contexte d'aggravation de la crise financière et de renchérissement du prix des denrées de première nécessité, voient dans les investissements dans les terres agricoles à l'étranger une source de revenu importante et nouvelle. De ce fait, les terres agricoles fertiles sont de plus en plus privatisées et concentrées. Les États et les entreprises sont appropriés (un minimum de) plus de 80 millions d'hectares entre 2008 et 2010, dont la majorité se trouve en Afrique². Concernant la quantité exacte de terre cédées, le phénomène est sous-documented, le droit d'accès à la terre des paysans et paysannes n'est plus garanti.

SAISIR LE PHÉNOMÈNE ET LES PAYS CONCERNÉS SUR LE CONTINENT ?

Dans un monde où la population augmente d'une manière exponentielle, l'accès à la terre et l'eau sont les éléments de pouvoir décisifs. L'accaparement des terres désigne l'acquisition à grande échelle de terres agricoles dans un but commercial, comme l'alimentation et la production de biocarburants. De même, les investisseurs peuvent acheter la terre dans un but purement spéculatif. D'ailleurs, certains gouvernements rajoutent aux transactions des terres (non facturées) pour attirer des investisseurs qui souhaitent investir dans des secteurs qui n'ont aucun rapport avec l'agriculture. Il s'agit de compensation ou cadeau pour adoucir les transactions pour les investisseurs les transactions. En pariant sur la volatilité des prix fonciers et alimentaires, aussi appelés « investissements directs à l'étranger » (IDE). Le terme « accaparement des terres » est né ces dernières années pour qualifier un phénomène qui se développe dans des proportions préoccupantes. Le tourisme et le tourisme de faune sauvage, la biodiversité et conservation, et l'expansion urbaine : infrastructures et méga projets de 'développement' pour « répondre » à l'exode croissant vers les villes constituent également des motivations de l'accaparement des terres.

Les pays africains les plus touchés sont :

Madagascar	3,7 millions d'hectares
Ethiopie	3,2 millions d'hectares
République Démocratique du Congo (RDC)	2,8 millions d'hectares
Tanzanie	2 millions d'hectares
Soudan	1,6 million d'hectares
Mozambique	1 million d'hectares

2..L'ACCAPAREMENT DES TERRES, Dénonçons l'accaparement des terres, Slow Food, 2010

Benin	1 million d'hectares
Ghana	0,7 million d'hectares
Liberia	0,7 million d'hectares
Cameroun	0,7 million d'hectares
Kenya	0,6 million d'hectares
Mali	0,5 million d'hectares
Malawi	0,4 million d'hectares

Les pays ou les sociétés occidentales et asiatiques qui rachètent ou obtiennent des baux emphytéotiques sur des terres africaines ?

Les terres ne sont pas toutes rachetées. Il est vrai qu'il y a aussi des 'baux' à longue durée qui ont pourtant les mêmes conséquences sociales même si les modalités sont différentes. Les plus grands pays qui rachètent les terres sont :

PAYS	QUANTITÉ
Chine	4,5 millions d'hectares
États-Unis	3,2 millions d'hectares
Malaisie	2,5 millions d'hectares
Grande-Bretagne	2,5 millions d'hectares
Corée du Sud	2,3 millions d'hectares
Arabie Saoudite	2,1 millions d'hectares
Inde	1,8 million d'hectares
Suède	1,1 million d'hectares
Afrique du Sud	0,9 million d'hectares
Singapour	0,7 million d'hectares
Qatar	0,6 million d'hectares
Norvège	0,6 million d'hectares
Italie	0,6 million d'hectares
Japon	0; 4 millions d'hectares

CONSÉQUENCES ET RIPOSTES AFRICAINES

Dans plusieurs pays africains, selon une tradition multiséculaire, la terre ne se vend pas. L'accaparement des terres apparaît alors comme un phénomène brutal qui remet en cause les pratiques ancestrales traditionnelles et qui met en doute l'avenir des générations futures. L'accaparement des terres s'inscrit dans la logique de l'agro business qui ne vise que le profit. Cette recherche des profits est incompatible avec les objectifs de la souveraineté alimentaire, qui milite pour la survie de la population surtout celle rurale. Il faut rappeler que la disponibilité des terres vient en tête des principaux facteurs de production indispensables aux activités des agriculteurs. L'existence des agriculteurs et la production agricole au niveau local et national sont subordonnées à l'accessibilité à la terre.

Or, l'accaparement des terres par les gouvernements qu'ils soient nationaux ou étranger privent les agriculteurs à leurs terres en les transformant en ouvrier agricole de leurs propres terres.

Comment les paysans s'organisent face à l'accaparement des terres ?

Nous allons citer quatre pays où j'ai eu à faire des recherches.

– le Mali : les organisations paysannes (OP) organisent une défense des producteurs familiaux, basée sur le recours aux tribunaux et aux médias,

– Au Sénégal : elles font une alliance avec les autres organisations de la société civile pour pousser l'État à engager des réformes,

– Au Benin : elles ont réussi à développer un plaidoyer actif sur les politiques foncières fondées sur les compromis et la réglementation des investissements,

– Au Burkina-Faso la confédération paysannes de Faso intégrée dès le départ au comité de sécurisation foncière mise en place au niveau national, a pu construire un argumentaire économique fondé sur la productivité réelle de l'agrobusiness et proposer des alternatives.

L'ACCAPAREMENT DES TERRES : UN PHÉNOMÈNE DESTRUCTEUR D'EMPLOIS.

Elle détruit des emplois car avec la faible productivité, le démentiellement des organismes d'Etats qui soutenait la production agricole dans les années 1990 contraint les paysans à l'exode rural dans les villes. Dans certains pays, ils sont contraints de rester dans des campagnes totalement coupées de l'économie rurale, puisque l'accaparement des terres opèrent une mécanisation des cultures qui exclue les paysans et donc ne vivant que de pensions sans pouvoir travailler...

Dans certains cas, des sociétés agrobusiness promettent du travail agricole salarié que les paysans pauvres acceptent parfois, ne sachant pas qu'ils perdent leurs terres...

L'UNION AFRICAINE PREND L'INITIATIVE

A l'intérieur de l'Afrique plusieurs processus sont en cours, se regroupent. L'Union africaine, après avoir adopté les directives pour les politiques foncières en 2009, collabore avec la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique et la Banque africaine de développement pour que ces directives soient opérationnelles au niveau régional et dans tous les États membres. Ces organismes soulignent que les législations et les politiques doivent être renforcés pour protéger les exploitants des terres. *Le parlement panafricain organise une série des réunions pour les*

biais des *commissions économiques régionales (CER)*, en Afrique australe, orientale, centrale, occidentale, pour informer les parlementaires de ces régions au sujet de l'accaparement des terres et envisager une réponse législative et politique.

UN OBSTACLE AU DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

L'accaparement des terres retarde le développement de l'Afrique, car les accords fonciers entre investisseurs et gouvernements ont souvent eu lieu dans les plus grands secrets excluant les communautés et les paysans concernés des phases de consultations et menant ainsi à l'expulsion des paysans de leurs terres sans véritable compensation. Les investisseurs n'ont pas pu créer et ont omis d'investir effectivement dans les terres achetées, soit par manque d'expertise agricole soit parce qu'ils étaient davantage intéressés par les profits tirés de la spéculation que par les cultures. De nombreux problèmes ont été rencontrés, à savoir, déplacement des populations locales, cession des terres à un prix bien moindre que leur valeur potentielle, approbation des projets qui n'étaient viables qu'à grand renfort des subventions supplémentaires, générations d'externalités environnementales et sociales négatives, ou empiétements sur des zones non transformées à l'investissement en fin de rendre viable économiquement un projet qui ne marchait pas bien.

VERS UNE ALLIANCE MONDIALE CONTRE L'ACCAPAREMENT DES TERRES.

L'accaparement des terres cache en réalité l'accaparement de l'eau, en effet l'eau est le principal élément moteur des centaines de contrats fonciers portant sur des millions d'hectares conclus ces dernières

années en Afrique et dans d'autres continents. C'est pourquoi au niveau de notre groupe WATER WARRIORS, les guerriers de l'eau, nous envisageons de créer une alliance mondiale contre l'accaparement des terres et cette alliance bien entendue nous sommes dans la phase de réflexion et nous voulons que cette alliance soit basée aux États-Unis et nous travaillons avec tous les gens concernés par cette question de l'accaparement des terres mais aussi de l'accaparement de l'eau pour mettre en place un outil essentiel et aussi fort pour lutter contre ces pratiques.

BIBLIOGRAPHIE

S. Evers, C. Seagle, F. Krijtenburg (dirs). Brill. Africa for Sale? Positioning the State, Land and Society in foreign large-scale land acquisitions in Africa

Nos Terres, notre Business! 180 organisations du monde entier demandent à la Banque Mondiale de mettre fin à ses activités de classements, oaklandinstitute, avril 2014.

Chantal Jacovetti Stop aux accaparements de terres, La Via Campesina en lutte!, in livre ouvert de La Via Campesina : 20 années de luttes et d'espoir

Rapport de l'Oakland Institute : Comprendre les investissements fonciers en Afrique : le cas du Mali.

ATTAC GABON, Campagne de plaidoyer contre l'accaparement de Terre au Gabon, juin 2012

Wolfgang Schonecke Les terres de l'Afrique. Le nouvel Eldorado, www.misna.org/uploads/terreafrica-fr.pdf, consulté le 6 juin 2014

Pain pour le prochain, action carême, «L'accaparement de l'eau – une soif insatiable de l'or bleu» La vente des droits relatifs à l'eau aggrave la faim et alimente les conflits, Collection Repères, 1/2011